

GENS DE NIVELLES

Bulletin communal officiel | Juin 2026 | n°215



www.nivelles.be



2026
GERTRUDE • 1400 ANS

Fête de la Musique



1^{er} Salon du Logement p.4



Académie - nouvelles
inscriptions p.6



Exposition KDolls p.6



► La Ville de Nivelles Marraine d'une unité de la Force Terrestre de l'Armée belge



Le mercredi 3 juin, la Ville de Nivelles a eu l'honneur de devenir Marraine d'une toute jeune unité de la Force Terrestre, le Support & Enablement Regiment (SE Regt), 4^{ème} pilier de la Force Terrestre.

Le SE Regiment prendra ses quartiers dès le 15 juin prochain sur le site de la Pharmacie Militaire, aux côtés du 5^{ème} Élément Médical d'Intervention (5 EMI).

Dans la Force Terrestre, le SE Regt assure un rôle central de soutien aux unités opérationnelles, indispensable à leur mobilité et à leur efficacité sur le terrain. Il regroupe des capacités spécialisées très diverses, comme la neutralisation d'explosifs, le transport stratégique, les opérations psychologiques, la construction ou encore la Police Militaire. Son action est essentielle pour permettre aux détachements en mission d'agir efficacement, que ce soit en Belgique ou à l'étranger. Ce sont des missions souvent discrètes, mais absolument fondamentales.

Le SE Regt a pour objectif d'augmenter considérablement ses effectifs sur le territoire de Nivelles d'ici à 2035 et s'est tourné tout naturellement vers les Autorités communales afin de créer des liens de proximité.

En signant cette charte de marrainage, la Ville de Nivelles participe au renforcement des liens entre la Nation et sa Défense, à rapprocher les citoyens de leur armée et à encourager des projets communs entre la Ville et l'Unité.

À cette occasion, le Collège communal et le Commandement de la SE Regt, le Colonel Sven SERRÉ, le Colonel Gunther HAUSTRATE et le Commandant Xavier BERNARD ont procédé à la signature de la charte et se sont offert mutuellement des cadeaux symboliques.

p.3

► Fête de la Musique 2026

p.4

► 1^{er} Salon du Logement

► Gertrudis 2026

► Fête des Petits Fruits

p.5

► Soldes d'été

► Commerces

p.6

► Académie - inscriptions

► Journées de l'Archéologie

► Expo KDolls

p.7

► Cartographie des Comités de quartier

► In memoriam

p.8 - 9

► Tribunes politiques

p.10

► Conseil communal

p.11

► Travellers on line

p.12

► Avis d'enquête publique

p.13

► Dépistage du cancer du col de l'utérus

p.14-15

► Agenda

► Concerts de carillon

► Supplément Sports

p.16

► Etat civil

► Fête de la Musique 2026 Du 17 au 21 juin



Nivelles vibrera au son de la Fête de la Musique afin de célébrer comme il se doit, le solstice d'été.

Cinq jours durant lesquels Nivelles vibrera au son d'une programmation riche et variée : plus d'une trentaine de concerts et autres événements musicaux de tous styles différents, dans tous les recoins de la ville. Tous les rendez-vous sont gratuits, comme d'habitude.

✓ **Mercredi 17 juin - « Open air » sur « Nivelles Village » (Bars, FoodTrucks, animations) :** une scène en plein air accueillera quatre groupes sélectionnés dans le cadre de notre appel à candidatures.

✓ **Vendredi 19 juin - « Passe, passe le mic », une scène urbaine avec l'AMO Tempo :** l'AMO tempo vous invite à découvrir le futur de la scène Hip-Hop, rap et Slam. Un projet porté par les jeunes de l'association.

✓ **Samedi 20 juin et dimanche 21 juin - « Nivelles en musique » :** dans le cloître de la Collégiale, focus sur les artistes nivellois.

✓ **Du 17 au 21 juin - « Tournée générale ! » :** en intérieur et en extérieur, des établissements Horeca et associations ouvrent leurs portes aux jeunes talents (entre autres : Le Collectif Voie C, la Maison de la Laïcité, The Pilgrim, Le Malcolm, L'Intra-Muros...).

Découverte, diversité, convivialité

Cette année encore, la volonté est de mettre en valeur les nombreux artistes émergents de notre région et la diversité de l'expression artistique et musicale qui foisonne en Fédération Wallonie-Bruxelles en axant ces 5 jours sur la découverte de talents, la diversité des genres, la convivialité et la multiplicité des lieux.

► Céline SCOKAERT,
Echevine de la Culture



► Fête de la Musique - Après-midis découvertes - 20 et 21 juin

La Ville de Nivelles vous invite à célébrer la Fête de la Musique dans le cadre exceptionnel du cloître de la Collégiale, un lieu emblématique chargé d'histoire et de patrimoine.

Durant **deux après-midis dès 13h30**, une programmation encore plus riche et accessible à tous les publics avec plusieurs concerts qui mettront à l'honneur des artistes et talents variés, dans une ambiance conviviale et festive.

Nous vous attendons nombreux pour vivre ensemble cette fête citoyenne de la musique, dans l'esprit de partage et de découverte.

Programmation complète sur nivelles.be !

► Céline SCOKAERT,
Echevine de la Culture



► Fête de la Musique à la Gare ! 21 juin

L'ancienne Gare de Nivelles participe à la Fête de la Musique. Grâce à la collaboration entre le Centre culturel de Nivelles et le projet Voie C, la musique résonnera dans le Hall des pas perdus grâce aux différents groupes qui joueront ce jour-là, pour petits et grands.

→ De 14h à 20h au square Baron Seutin 1.

✉ garedenivelles@nubo.coop - 0470/22 52 55 -
Facebook « Voie C » -
Instagram « voiec_nivelles ».



► 1^{er} Salon du Logement à Nivelles ! 21 juin



La Ville de Nivelles vous invite à cet événement inédit qui réunit, en un seul lieu, toutes les ressources utiles pour concrétiser vos projets liés à l'habitat.

Près de 35 exposants seront présents pour vous informer, vous conseiller et répondre à vos questions. Vous y découvrirez une large palette d'expertises : solutions de financement, aides existantes, accompagnement de projets, aspects techniques, enjeux environnementaux, prévention et bien plus encore.

→ De 10h à 16h au Waux-Hall. Entrée gratuite.

► Robert VERTENUEIL

Président du CPAS en charge du Logement

► Gertrudis 2026 - 980^{ème} anniversaire de la consécration de la Collégiale

Autour de Sainte-Gertrude :
les dessous de la Grand-Place
12 au 15 juin

Exposition dans le Chœur occidental.

De saint Pierre à sainte Gertrude,
du 7^{ème} au 11^{ème} siècle
12 juin

Conférence dans le cadre des Journées européennes de l'archéologie, avec Frédéric CHANTINNE et Philippe MIGNOT, archéologues à la Direction scientifique et technique de l'Agence wallonne du Patrimoine (SPW).

20h à la Collégiale.

Marche avec le buste-reliquaire
de sainte Gertrude
28 juin

Pour clôturer l'année pastorale, marche vers « Le Chêne » (Maillebotte). Messe en plein air. Repas partagé sous forme d'« auberge espagnole ».

► etienne.jp@skynet.be

► Charles GOURDIN,
Echevin du Tourisme et du
Tour Sainte-Gertrude

2026
GERTRUDE · 1400 ANS

▼ Environnement

► La Fête des petits fruits 28 juin



Venez troquer vos fruits (et vos légumes) du jardin ! Que vous arriviez les mains vides ou pleines de fruits, de légumes du jardin ou de produits faits maison (confiture, sirop ...), soyez les bienvenus !

Comme chaque année, le comité de quartier Gareauchâteau et la Ville de Nivelles vous accueillent **de 14h à 17h sur le parking du Palais de Justice II** (rue Clarisse, 115). Nos fidèles partenaires seront présents, tels le Cercle apicole de Nivelles, Natagora, Zéro Waste et d'autres.

Venez passer un moment d'échanges convivial et repartez le ventre rempli de pâtisseries maison, le sac plein de groseilles et de pots de confiture encore un peu chauds !

► environnement@nivelles.be - 067/88 21 79.

► Pascal RIGOT,

Echevin de l'Environnement

► Fête du Jumelage 27 juin

A l'occasion du jumelage qui unit la Ville de Nivelles et la Ville de Saintes (Charente-Maritime, France) depuis 70 ans, le Comité de jumelage saintais organise la traditionnelle Fête des Belges.

Au programme : expo-photos & soirée moules-frites au Parc des expositions « Espace Mendes-France » : repas sur réservation au +33 673 23 12 07. Animations dans le centre-ville dès 15h.

► www.ville-saintes.fr

► Charles GOURDIN,

Echevin du Jumelage



► Soldes d'été ! - Jusqu'au 31 juillet



Venez profiter des remises et prix réduits chez vos commerçants préférés ainsi que de l'Horeca du centre-ville en toute convivialité.

📍 www.nivelles.be ou facebook « Nivelles Commerces » - 0470/55 45 38.

► Fabienne GIELEN,
Présidente de l'asbl Nivelles Commerces

► Charles GOURDIN,
Échevin du Commerce

► Nivelles Village, le mercredi !

Dès 12h et jusqu'à 22h (parfois 23h), la Grand-Place de Nivelles se transforme **chaque mercredi** en un véritable village gourmand et festif pour un tour du monde des saveurs.

→ **17 juin** : Fête de la musique, **24 juin** : soirée salsa, **1^{er} juillet** : concert 10 cats down et **8 juillet** : Street Nivelles Village.



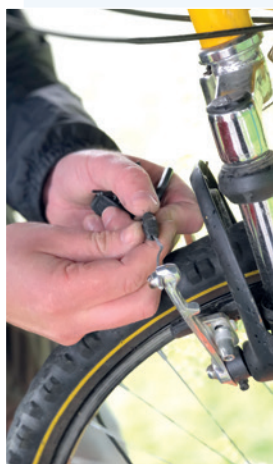
Street Nivelles Village : foodtrucks dans les rues commerçantes de Namur, du Messenger d'Anvers, du Géant et la place E. de Lalieux, en plus de la Grand-Place. Déambulation, jonglerie, échassiers, diabolos.

📍 Infos facebook « nivellesvillage » - www.nivelles.be

► Fabienne GIELEN,
Présidente de l'asbl Nivelles Commerces

► Charles GOURDIN,
Échevin du Commerce

► Ateliers réparation vélo nomades 14 et 20 juin & 1^{er} et 18 juillet



Des techniciens bénévoles vous apprennent la mécanique vélo de base et les petites réparations.

- **DI 14/06 de 10h à 13h** lors de l'Aclot-Brocante, à proximité du cloître de la Collégiale.
- **SA 20/06 et 18/07 de 10h à 12h30** au Marché sur la Grand-Place.
- **ME 01/07 de 10h à 12h30** au Bric, rue G. Willame 6. Aussi une sensibilisation au vol.

📍 Avello Nivelles : nivelles@avello.org - 0492/20 27 85 ou Service Prévention et Cohésion au 067/88 21 13.

► Robert VERTENUEIL
Président du CPAS en charge du Plan de cohésion sociale

► Nouveaux commerces

Maison Rêverie

Magasin de matelas, accessoires & linge de lit
Rue de Namur, 28
à 1400 Nivelles

067/34 18 00

contact@maisonreveries.be

📱 Maison Rêverie
📷 maisonreveries



Atelier Vitoria Regia

Fleuriste

Rue de Saintes, 9
à 1400 Nivelles

067/33 05 84

ateliervitoriaregia.be
@gmail.com

📱 Atelier Vitoria Regia



📍 0470/55 45 38 - Nivelles Commerces asbl ou via facebook « Nivelles Commerces »

► Charles GOURDIN,
Échevin du Commerce

► Académie

Nouvelles inscriptions à partir du 17 août !

Et si vous passiez sur scène plutôt que rester en coulisses ? Pour une seule inscription payante, tous les cours vous sont ouverts ! Quelles sont les disciplines qui vous inspirent ?

De la danse classique, contemporaine, urbaine, traditionnelle, du stretching ?

Du théâtre, de l'éloquence, de l'impro, de la déclamation, de la diction, de l'écriture théâtrale ou littéraire ? De la comédie musicale ?

De la musique avec l'accordéon chromatique ou diatonique, de l'analyse musicale, du chant classique, du chant d'ensemble, de la clarinette, du clavecin, de la contrebasse, de la création musicale numérique, de l'écriture musicale, de la flûte à bec ou traversière, de la formation générale jazz, de la formation musicale, de la guitare, du hautbois, de l'histoire de la musique, du jazz bois, claviers, cordes, cuivres, de la musique de chambre, des percussions, du piano, de la

rythmique, du saxophone, de la trompette, du tuba, du violon, du violoncelle, fréquenter un ensemble ?

Du dessin ?

Dites-nous ! Qu'est-ce qui vous tente ?

95€ entre 5 ans et la fin des études supérieures, 237€ pour les adultes, gratuité pour toute une série de raisons sociales.

📞 067/21 62 46 (du LU au VE de 13h30 à 20h30 jusqu'au 3 juillet et à partir du 25 août et de 9h30 à 13h du 17 au 21 août) ou www.academiedenivelles.be !

► Céline SCOKAERT,
Echevine de l'Académie



► 60 artistes et 250 œuvres d'art à découvrir le 27 juin prochain !



Les Kiwanis de Nivelles et de Rosières organisent une exposition d'œuvres d'art dans le Cloître de la Collégiale et la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de **10h à 19h** au profit d'une série d'associations locales dont les projets visent à aider l'enfance en difficulté.

Pour tous les goûts et toutes les bourses !

Peintures, sculptures, photographies, planches de bande dessinée, linogravures, sérigraphies, KDolls ... plus de 250 œuvres d'art à découvrir, à admirer... et à acheter ! Les profits iront intégralement aux associations soutenues. Quel que soit le budget dont le visiteur dispose et quelles que soient ses préférences artistiques, il pourra acquérir une œuvre qui l'aura ému ou étonné. Découvrez déjà sous le lien suivant les artistes et leurs œuvres : <https://nivelles.kiwanis.be/art>.

► Céline SCOKAERT,
Echevine de la Culture

► Le Fief de Rognon : comment l'archéologie contribue à documenter le passé de Nivelles ? - 13 et 14 juin



A l'occasion des Journées européennes de l'archéologie, l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) propose, en collaboration avec le Musée communal de Nivelles, des visites guidées autour des

fouilles menées depuis plus de quarante ans sur le site du Fief de Rognon, en périphérie de Nivelles.

Avec des archéologues qui ont étudié les données de ces fouilles, la visite abordera aussi bien l'organisation de l'archéologie en Région wallonne (pourquoi et comment fouille-t-on ?...) que le

passé de Nivelles (enceinte urbaine, évolution de l'urbanisation...).

Départ du circuit du Musée communal de Nivelles (rue de Bruxelles 27) avec la découverte d'une sélection d'objets issus des fouilles. Départs à **10h, 13h30 et 15h30**. Durée : entre 1h30 et 2h.

→ Réservation obligatoire sur www.billetweb.fr/journees-europeennes-de-larcheologie (max. 15 personnes par groupe).

📧 corentin.massart@awap.be ou agencewallonnedupatrimoine.be/news/journees-europeennes-de-larcheologie-2026-12-au-14-juin-2026

► Une nouvelle cartographie des comités de quartier !



Cette version actualisée permet de mieux identifier les comités actifs sur le territoire communal et reconnus par la Ville de Nivelles.

Consultable sur www.nivelles.be/ma-commune/vos-services-administratifs/prevention-et-cohesion/participation-citoyenne/comites-de-quartier

Une version papier sera également disponible dès le 15 juin auprès du service Prévention et Cohésion ainsi qu'à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

N'hésitez pas à la consulter pour découvrir les initiatives près de chez vous.

► **Pascal RIGOT**,
Echevin des Comités de quartier

► Décès de Willy LAMBERT



C'est avec tristesse que la Ville de Nivelles a appris le décès de Willy LAMBERT, une personnalité importante de la vie associative, culturelle et sportive nivelloise.

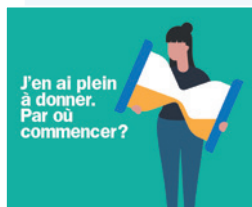
Sportif de haut niveau, évoluant en Division 1 de football dans les années '50, c'est une blessure qui l'empêcha d'y poursuivre son ascension. Il sera ensuite entraîneur, notamment au Stade Nivellois.

Passionné de balle pelote, il pratiqua en Division 1 Nationale avant de présider le club Nivelles Espérance durant plusieurs années. Homme de théâtre, il était membre du Cercle Royal Les XIII et fonda en 1988, le Théâtre de l'Opérette, participant à la redécouverte de ce genre de spectacle musical. Très attaché à la Confrérie de la Tarte al Djote, il en fut l'un des premiers Chevaliers élus et fit partie du Conseil des Sages. Il avait aussi présidé le Comité de Jumelage, renforçant notamment les liens entre Nivelles et Saint-Just-en-Chaussée (France).

Le Collège communal et le Conseil communal adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

▼ Prévention et Cohésion

► Permanence de la Plateforme Francophone du Volontariat



Faire du bien à autrui, c'est se faire du bien à soi-même

Vous souhaitez faire du volontariat mais ne savez pas vers qui ou dans quel domaine vous diriger ? La Plateforme

Francophone du Volontariat est là pour vous orienter. En effet, il existe des activités beaucoup plus discrètes, qui gagnent à être connues.

Tous les jeudis, uniquement sur rendez-vous, au Service Prévention et Cohésion (allée du Sablon, 2) de 9h30 à 12h30, les candidats volontaires sont accueillis pour trouver avec eux, LE volontariat qui leur convient en fonction du temps dont ils disposent et de ce qu'ils aiment. L'équipe a une bonne connaissance du réseau associatif local, sachant qui recherche un bénévole et quel profil doit avoir ce dernier.

► www.levolontariat.be/nivelles - 0495/34 52 46

► **Pascal RIGOT**,
Echevin de l'Associatif et de la Participation
► **Robert VERTENEUIL**,
Président du CPAS en charge du PCS

► Décès de Jacques MAHY



C'est avec tristesse que la Ville de Nivelles a appris le décès de Jacques MAHY.

Une de ses plus grandes passions, c'était la photographie. Il a présidé le Royal Photo Club Entre Nous durant 30 ans. Son engagement et son parcours lui valurent le titre de

Citoyen d'honneur de la Ville de Nivelles, décerné le 22 juillet 2013. Il affectionnait les expositions organisées à l'Hôtel de Ville, qu'il considérait comme une belle reconnaissance, tant pour le club que pour lui.

Son intérêt pour l'art ne s'arrêtait pas à la photographie. Comme le confie sa fille Isabelle, chaque pièce de la maison portait la trace de sa créativité : « il n'y a pas un endroit où ne se trouvait pas un dessin : la salle de bains, la chaudière, et même sur les murs du jardin ».

Jacques MAHY trouvait aussi son bonheur auprès de sa famille, des voyages et de son jardin, où il aimait contempler ses fleurs.

Le Collège communal et le Conseil communal adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



Logements inoccupés... des solutions existent !

Un nombre important de logements sont vides à Nivelles. Cette situation est paradoxale lorsqu'on connaît le nombre de personnes ou familles qui recherchent un logement, en particulier au centre-ville. De plus en plus de personnes sont en effet soucieuses de limiter l'usage de la voiture tout en restant proches des différents services.

La Ville entend bien sûr continuer et intensifier les taxes pour les propriétaires. Mais tout propriétaire sait qu'un logement vide ne rapporte à personne !

Savez-vous qu'il existe des aides concrètes ?

La Région Wallonne est là pour aider les mises en conformité énergétique. Même si ces subsides ont diminué, ils restent précieux pour aider les propriétaires à réaliser les travaux nécessaires !

Le service Energie de la Ville de Nivelles peut faire le point avec vous, et vous accompagner gratuitement tout au long de la procédure de demande grâce à un partenariat avec un service extérieur spécialisé.

L'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon aide les propriétaires privés à la location sociale via des incitants fiscaux et des garanties locatives. L'AIS vous renseignera aussi sur les prêts à taux zéro possibles auprès de la Région Wallonne pour les travaux éventuels avant mise en location.

Le Relais Social du Brabant Wallon et les services du « capteur de logement » sont également des ressources pour le propriétaire.

N'hésitons pas à chercher informations et solutions auprès de ces services qui démontrent tous les jours leur efficacité.

Groupe des Engagés – Nivelles <https://nivelles.lesengages.be/>
engages.nivelles@gmail.com



J'étais tranquille, j'étais peinarde, quand un type est entré dans la Ville pour commander un lotissement.

Il s'est approché de moi et m'a regardé comme ça en disant : « viens faire un tour dans le terrain vague que je te montre ce que je vais construire. »

Moi, j'ai dit « LESS BETON ».

Les droits d'auteur vont à Renaud Séchan qui ne nous en voudra pas de s'inspirer de son titre à succès de 1978. Parions même qu'il est en phase avec les Nivellois.es qui réclament un cadre de vie plus vert, plus agréable mais aussi moins de béton.

Depuis 20 ans, le pilotage de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire suivait le même mantra : premier arrivé, premier servi. Le promoteur qui paraissait intéressant emportait la palme d'or pour construire comme il le souhaitait. Une analyse ponctuelle et localisée sur le site convoité plutôt qu'une vision d'ensemble sur le développement de la Ville.

Résultat : jusqu'en 2024, des permis de construire octroyés pour plusieurs centaines de logements.

Depuis plusieurs années, Ecolo défend le principe de moratoire pour réaliser un schéma de développement communal (SDC).

La majorité actuelle tourne le dos à cette stratégie du « plic ploc ». Elle considère que SDC et moratoire sont un de ses ciments.

L'étude de ce SDC progresse au rythme prévu et des réunions citoyennes seront organisées car chacun.e est concerné.e.

Cela procurera une vision globale et cohérente du développement de la Ville.

ECOLO restera très vigilant quant à l'application de ce moratoire et ce, jusqu'à l'adoption du SDC par le conseil communal.

Less béton et fin du « plic-ploc » étant les balises pour les années à venir.

ECOLO NIVELLES



Réforme des Provinces : quels impacts pour les citoyens ?

Depuis plusieurs mois, l'avenir des Provinces revient régulièrement dans le débat politique belge.

Pourtant, beaucoup de citoyens connaissent encore mal le rôle concret joué aujourd'hui par les Provinces dans notre quotidien. En Brabant wallon, la Province intervient dans de nombreux domaines : enseignement, infrastructures sportives, soutien culturel, voiries, sécurité, santé, aides aux communes ou encore actions sociales et environnementales. Derrière les discussions institutionnelles, ce sont aussi des services de proximité et des compétences importantes qui pourraient évoluer demain.

Afin de permettre aux citoyens de mieux comprendre les enjeux de cette réforme et ses conséquences



possibles, le MCN organisera une **conférence-débat** ouverte à tous le **mardi 16 juin 2026 à 20h à l'Hôtel de Ville de Nivelles** autour du thème : **« Réforme des Provinces : quels impacts pour les citoyens ? »**.

Lors de cette soirée, des représentants des partis politiques démocratiques francophones seront invités à échanger avec les citoyens dans un esprit de transparence et de dialogue. L'objectif n'est pas de défendre une position partisane, mais de permettre à chacun de s'informer, de comprendre les différentes visions politiques et de poser librement ses questions sur l'avenir des Provinces et les impacts possibles sur la vie quotidienne.

Le MCN souhaite faire de cette rencontre un véritable moment d'information citoyenne et de débat démocratique. Parce qu'une réforme institutionnelle ne peut se construire sans les citoyens, nous espérons vous y retrouver nombreux.

**Gaëtan THIBAUT – Nathalie PIRET –
Nicolas SEUTIN et toute l'équipe
du MCN**



Éolien à Nivelles : vers une ville encerclée par les projets ?

À Nivelles, le développement de l'éolien s'accélère fortement. La commune compte aujourd'hui 5 éoliennes en activité : 4 dans le parc « Vents d'Arpes » et 1 à l'imprimerie ROSSEL.

4 nouvelles éoliennes ont été acceptées dans le parc « Argentcour » (Nivelles-Seneffe), tandis que 3 autres font encore l'objet d'un recours dans le parc d'affaires sud.

Deux nouveaux projets ont aussi été déposés :

→ 4 éoliennes au nord (Nivelles-Iltre)

→ 6 à l'est (Nivelles-Genappe).

Au total, nous pourrions donc passer de 5 à 22 éoliennes sur et autour du territoire nivellois.

Face à cette multiplication des projets, il devient indispensable d'avoir une vision globale et cohérente du développement éolien. C'est pourquoi nous avons proposé, lors du conseil communal de ce lundi, la mise en place d'un cadre éolien clair pour Nivelles.

L'objectif : préserver durablement notre campagne, éviter un encerclement progressif de la ville par des implantations dispersées et garantir que l'électricité produite puisse être injectée efficacement dans le réseau.

Le développement des énergies renouvelables est nécessaire, mais il doit rester réfléchi, équilibré et respectueux du cadre de vie des habitants.

Malheureusement, cette proposition de cadre éolien communal a été rejetée par la majorité.

Le groupe MR de Nivelles

**Julien BANIER, Philippe BOUFFIOUX, Marie-Thérèse BOTTE,
Germain DALNE, Valérie DE BUE, Colette DELMOTTE,
Pierrick FLABAT, Benoît GIROUL, Vinciane HANSE, Pierre HUART,
Bernard LAUWERS, Gaëtan LEMAIRE, Margaux NOTHOMB,
Laurie SEMAILLE, Laurence VAN DEN EYNDE**

Conseil communal



Séance du 18 mai 2026

► Rénovation de l'Hôtel de Ville

Le Bourgmestre Bernard DE RO (Les Engagés) a précisé que le coût total estimé des travaux est bien de 6.624.100,00€ TVAC, et non de 8,6 millions comme annoncé dans la presse. Ce montant a été reçu de l'intercommunale Ecetia en août 2025. Peu après, l'accord-cadre arrivant à échéance, le Collège communal décida de poursuivre la procédure « in house » avec l'intercommunale Igretec, nouvel auteur de projet qui a validé le travail déjà effectué. Les honoraires se montent à 721.083,82€ TVAC.

Germain DALNE (MR) s'est interrogé sur le rapport transmis à propos du planning, du montage financier et du volet énergétique du projet. Par ailleurs, le bâtiment dit « Belgacom » est évoqué pour accueillir des services communaux. Enfin, la durée estimée des travaux étant de un an et demi, qu'en sera-t-il des places de parking de l'Hôtel de Ville ?

Gaëtan THIBAUT (MCN) a voulu avoir des détails sur le volet financier, sur l'hypothèse d'un hôtel de ville n°2, ainsi qu'à propos de l'impact budgétaire sur les autres projets de la Ville. Et surtout : d'autres pistes que la rénovation lourde du bâtiment ont-elles été étudiées avec autant de précision ?

Le Bourgmestre Bernard DE RO a expliqué qu'il n'est pas encore possible de présenter un planning des travaux, le point soumis au Conseil étant la désignation du nouvel auteur de projet. Il a ensuite affirmé que la piste d'un hôtel de ville bis au bâtiment dit « Belgacom » est abandonnée, l'estimation du Comité d'acquisition étant trop éloignée des souhaits du propriétaire. Pour l'énergie, des panneaux photovoltaïques ne sont pas évoqués dans le rapport à ce jour. Le déroulement du chantier sera mis en place dans le respect des Nivellois et de l'activité économique du centre-ville. Quant au choix de la rénovation de l'Hôtel de Ville existant, il est politique et est acté. Sur le plan financier, les pistes afin d'obtenir des subsides sont à l'étude.

Pierre HUART (MR) a regretté qu'avec ce projet d'envergure, d'autres priorités seraient délaissées dans les

domaines de la culture ou du sport, les moyens et les ressources des services étant concentrés sur ce projet. Il s'est aussi interrogé sur le choix d'Igretec.

Le Bourgmestre Bernard DE RO a confirmé que comme repris dans le PST, les deux grands projets de cette mandature sont le Centre culturel et l'Hôtel de Ville. Pour le sport, la RCA pourra travailler sur le développement de projets. Pour le choix d'Igretec, une étude comparative n'était pas nécessaire et le choix s'est porté sur cette intercommunale.

Il a poursuivi en confirmant que ce projet est mis sur pied avec une vision à long terme (min. 30 ans). Des choix politiques devront certainement être faits en cours de projet, engendrant des ajustements budgétaires (augmenter ou diminuer), comme dans les autres dossiers de cette nature.

► Pôles locaux de logement

Suite aux explications de la position des Habitations sociales du Roman Païs et à la proposition de Pierre HUART, le Président du CPAS en charge du Logement Robert VERTENUEIL (PluS) a expliqué que la création de ces pôles s'inscrit dans une réforme globale du secteur du logement par la Wallonie. Nivelles serait incluse dans un pôle local comptant une majorité de communes du Hainaut, ce qui pourrait poser problème si des fusions de sociétés de logements sociaux devaient se produire par la suite. Les édiles ont voté à l'unanimité une délibération s'inscrivant dans la logique des Habitations sociales du Roman Païs afin que, notamment, Nivelles reste dans un pôle avec des communes du Brabant wallon. Ce document sera transmis à la Ministre wallonne en charge du Logement.

► Cadre éolien aclot

Pierre HUART a évoqué une absence de vision globale entre les communes concernées par ce type de projet ainsi qu'une dégradation irréversible de l'environnement et des paysages des villages. Il s'est aussi interrogé sur la capacité du réseau électrique. Sont donc demandés l'élaboration d'un cadre éolien « zones d'accueil

► Prochain Conseil communal

Lundi 22 juin à 20h

Modalités de la séance publique
sur www.nivelles.be



d'éoliennes » via un bureau d'étude ainsi qu'un moratoire quant aux demandes en cours.

L'Echevin de l'Energie Pascal RIGOT (Ecolo) a expliqué que la cartographie « éolienne » du territoire est faite par la Wallonie et que les informations du réseau électrique peuvent être obtenues chez ORES. Une étude n'est donc pas nécessaire. Quant au moratoire des permis d'urbanisme, il ne peut pas être appliqué, le cadre des zones favorables à l'éolien existant déjà. Il a rappelé l'objectif du Plan Climat voté par le Conseil communal en 2018, fixant à 10 le nombre d'éoliennes sur le territoire nivellois. Les communes rendent des avis (favorables ou défavorables) et la Wallonie prend les décisions (contre lesquelles les communes peuvent introduire un recours s'il échet). La proposition de cadre éolien n'a pas été acceptée.

► Ligne SNCB Bruxelles-Charleroi

Germain DALNE, rappelant la volonté du Ministre fédéral de la Mobilité de réduire le temps de trajet en train entre les deux villes, a demandé l'envoi d'un courrier par le Conseil communal pour s'assurer que l'arrêt de Nivelles ne sera pas impacté.

L'Echevine de la Mobilité Axelle VALEMBOIS (Les Engagés) a affirmé que selon la SNCB, l'arrêt de Nivelles sera préservé. La proposition du Conseiller n'a pas été acceptée.

► Réforme des hôpitaux

Pierre HUART a évoqué un article de presse à propos de la réforme des hôpitaux et du risque pour certains sites dans leur forme actuelle, dont celui de Nivelles (Helora). Il a demandé où en était la procédure du nouvel hôpital ainsi que l'envoi d'un courrier aux ministres compétents.

Le Bourgmestre Bernard DE RO a expliqué que contact a été pris avec le Ministre wallon de la Santé, lequel a confirmé qu'aucune décision n'avait encore été prise concernant les hôpitaux menacés par le projet de réforme. Par ailleurs, la Direction de Helora a confirmé son projet de créer trois pôles hospitaliers principaux, dont celui de Nivelles.



► Déménagement de l'Office du Tourisme

Gaëtan THIBAUT (MCN) et Benoît GIROUL (MR) ont voulu connaître l'évolution de ce dossier. L'Echevin du Tourisme Charles GOURDIN (Les Engagés) a informé l'assemblée que l'OTN a reçu sa certification de la Wallonie quelques jours avant la séance du Conseil, ce qui ouvre la voie à la demande de subsides. Le dossier évolue donc, étant entendu que le propriétaire du lieu choisi poursuivra son activité le temps que la Ville puisse lui donner plus de garanties pour l'occupation du lieu.

► Protoxyde d'azote

Germain DALNE a voulu connaître la position du Collège face à l'usage détourné de ce gaz pour ses effets euphorisants. S'agissant d'une problématique de santé publique, le Bourgmestre Bernard DE RO a confirmé que les services communaux et la zone de police ont constaté la présence de bonbonnes vides en certains lieux. Côté répressif, une sanction pénale pour cet usage devrait bientôt être applicable. L'Echevine de la Jeunesse Céline SCOKAERT (PluS) a rappelé que la prévention des assuétudes chez les jeunes fait partie des priorités du Collège et est intégrée dans le PST (PRO-40).

Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique. Compte-rendu détaillé sur www.nivelles.be.

► Elise DE BRUYCKER a fêté ses 103 bougies !

Entourée du Bourgmestre Bernard DE RO et de la Présidente de l'Amicale des Séniors Isabelle MAHY, notre doyenne a célébré ce bel anniversaire dans la joie et la convivialité !

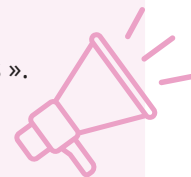


► Mérite culturel 2026

La Ville de Nivelles lance son tout premier Mérite culturel ! Vous êtes artiste, jeune talent, association, collectif ou école ? Vous faites vivre la culture à Nivelles, en amateur ou en professionnel ?

Toutes les informations dans le prochain « Gens de Nivelles ».

► Céline SCOKAERT,
Echevine de la Culture



► Vous voyagez vers l'étranger ? Enregistrez-vous !

Le SPF Affaires étrangères vous invite à enregistrer votre voyage sur Travellers Online, une démarche qui peut s'avérer bien utile !



Tant le SPF Affaires étrangères que les ambassades et consulats belges à l'étranger pourront alors vous contacter, **vous donner assistance et avertir votre personne de contact** en Belgique. Vos données personnelles demeurent confidentielles et ne sont utilisées qu'en cas de crise. Elles sont effacées deux semaines après votre retour.

Travellers online est aussi recommandé pour les destinations plus proches (intra européennes). N'hésitez pas à consulter les **conseils actualisés pays par pays** (administration, sécurité, etc) !

► <https://travellersonline.diplomatie.be>

► Bernard DE RO,
Bourgmestre



► Un voyage à l'étranger avec votre enfant ? N'oubliez pas la Kid's ID !

La carte d'identité pour les enfants de moins de 12 ans n'est pas obligatoire sauf dans le cas où vous quittez le territoire belge avec lui.

Déjà une Kid's ID ?

N'oubliez pas d'en vérifier la validité et la photo (qui doit être ressemblante si la Kid's ID est encore valable) avant de prévoir votre voyage. Il faut en effet environ **deux semaines** entre la date de commande et la date de délivrance.

→ Attention, pour les pays hors Europe, un passeport est nécessaire.

► cartesidentite@nivelles.be - 067 88 21 35

► Bernard DE RO,
Bourgmestre



Avis d'enquête publique (sur plans modificatifs)

Permis d'urbanisme de constructions groupées

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial la Fonctionnaire déléguée du SPW est saisie de plans modificatifs sur une demande de permis d'urbanisme de constructions groupées.

Le demandeur est SOLID REAL ESTATE sa % Madame Vivienne ACDA dont les bureaux se trouvent à 2018 Anvers, Marialei 11 bte 6. Le bien concerné par le projet est situé à 1400 Nivelles, chaussée de Mons, rue Sainte-Barbe, allée Ursmar Scohy, contournement Sud et cadastré NIV III, section E parcelles n°235T, 237B2, 260M, 260N, 243K2, 254B, 255A, 253, 251M, 245C, 250E2, 250G2, 248E, 250C2, 252G et 252K.

Le projet consiste en **la construction de 54 maisons unifamiliales et de 6 immeubles à appartements** contenant 158 appartements avec parkings privés souterrains avec aménagement des abords, la création de nouvelles voiries communales, la plantation d'un bois, l'abattage d'une cinquantaine d'arbres et la construction de 2 cabines à haute tension. S'agissant d'un projet de catégorie B, le projet est soumis à une étude d'incidences sur l'environnement. L'autorité compétente pour la demande de permis d'urbanisme est la Fonctionnaire déléguée du SPW. L'autorité compétente pour l'ouverture de voiries communales est le Conseil communal. L'enquête publique (sur plans modificatifs) est réalisée en vertu des articles R.IV.40-1, §1^{er}, 7° (demande de permis d'urbanisme visée à l'article D.IV.41), R.IV.40-2,

§1^{er}, 1° (actes et travaux visant la construction (...) de bâtiments dont la hauteur est d'au moins trois niveaux ou neuf mètres sous corniche et dépasse de trois mètres ou plus la moyenne des hauteurs sous corniche des bâtiments situés dans la même rue jusqu'à vingt-cinq mètres de part et d'autre de la construction projetée (...)) et R.IV.40-2, §1^{er}, 2° (actes et travaux visant la construction (...) de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës (...)) du Code du Développement Territorial, des articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 (Projet de catégorie B soumis à étude d'incidences) du livre 1^{er} du Code de l'environnement et des articles 12 et 24 (ouverture de voiries communales) du Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès des agents techniques et administratifs du Service délégués à cet effet, pendant la durée de l'enquête publique, au Service Urbanisme de la Ville de Nivelles, situé rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles, de préférence sur RDV pris préalablement au 067/88.22.65 ou via urbanisme@nivelles.be, tous les jours ouvrables de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h. La consultation du mercredi après 16h se fait uniquement sur RDV pris préalablement au moins 24h à l'avance.

L'enquête publique est également organisée sur le territoire de la commune de **Seneffe**.

L'enquête publique **est ouverte le 17 juin 2026 et clôturée le 17 août 2026**. (les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août).

Les **réclamations et observations écrites** sont à adresser au Collège communal, durant la période de l'enquête : par courrier ordinaire à Place Albert 1^{er} n°2 à 1400 Nivelles ; par télécopie au 067/84 05 33 ; par courrier électronique à administration@nivelles.be ; remises au Service Urbanisme à l'adresse susmentionnée, uniquement sur RDV. L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention de **la référence du dossier : 505806**. A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Les **réclamations et observations orales** peuvent être formulées pendant la même période au Service Urbanisme, uniquement sur RDV, au plus tard lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu au Service de l'Urbanisme, le 17 août 2026, à 11h.

A Nivelles, le 10 juin 2026.

► Par ordonnance,
La Directrice générale,
(s) Valérie COURTAÏN

► Le Bourgmestre,
(s) Bernard DE RO

Permis d'urbanisme - Chemin de Baudémont

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame DELLIS - CARPENTIER demeurant à 1400 Nivelles, rue de Budapest 12. Le bien concerné est situé à 1400 **Nivelles, chemin de Baudémont sn** et cadastré NIV I, section B, parcelles n°116C et 116D.

Le projet consiste en **la construction de 3 habitations unifamiliales avec aménagement des abords et modification de la voirie communale**.

L'enquête publique est réalisée en application des articles D.IV.40, alinéa 1^{er}, 1° et R.IV.40-1, alinéa 1^{er}, 7° du Code du Développement Territorial et du Décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014 pour les motifs

suivants : demande de permis d'urbanisme visée à l'article D.IV.41 ; le projet implique la modification de la voirie communale. Le projet n'est pas soumis à une étude d'incidences sur l'environnement.

Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès des agents techniques et administratifs du Service délégués à cet effet, durant

la période d'enquête, au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) uniquement sur RDV pris préalablement au 067/88.22.65, tous les jours ouvrables de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h (les consultations après 16h doivent être prises minimum 24h à l'avance). L'enquête publique est ouverte le 17 juin et clôturée le 17 août 2026. (les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août).

Les **réclamations et observations écrites** sont à adresser, durant la période de l'enquête, au Collège communal par courrier ordinaire à Place Albert 1^{er} n°2 à 1400 Nivelles ; par télécopie au 067/84 05 33 ; par courrier électronique à administration@nivelles.be ; remises au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles - **uniquement sur RDV** pris préalablement au 067/88 22 65). L'enveloppe, la télécopie ou le courrier

électronique portera la mention de **la référence du dossier: 681368**. A peine de nullité, les envois par écrit sont clairement identifiés et datés.

Les **réclamations et observations orales** peuvent être formulées pendant la même période au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) au plus tard lors de la séance de clôture de l'enquête (**uniquement sur RDV** pris préalablement au 067/88 22 65).

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles), le 17 août 2026, à 11h.

A Nivelles, le 10 juin 2026.

► Par ordonnance,
La Directrice générale,
(s) Valérie COURTAÏN

► Le Bourgmestre,
(s) Bernard DE RO

► Pas encore inscrit à la newsletter Ville de Nivelles ?

N'hésitez plus, la newsletter vous informe des actualités ainsi que des activités culturelles et de loisirs dans l'entité ! Ces informations sont envoyées minimum une fois par semaine dans votre boîte mail.

www.nivelles.be



▼ Santé

► Campagne de dépistage du cancer du col de l'utérus menée sur Nivelles



Chaque année, en Belgique, de nouveaux cas de cancer du col de l'utérus sont enregistrés. Il s'agit du 12^{ème} cancer le plus fréquent chez les femmes et chez les jeunes femmes de 25 à 44 ans, c'est le 4^{ème} cancer le plus important.

Pourquoi se faire dépister ?

Le dépistage permet d'identifier des lésions précancéreuses avant qu'elles n'évoluent en cancer. Un test négatif vous rassurera. Adopter un mode de vie sain peut réduire le risque de développer un cancer du col de l'utérus (prévention active).

Qui doit se faire dépister ?

Pour les femmes entre 25 et 29 ans, le test de dépistage est réalisé par un examen cytologique de cellules tous les trois ans. Pour les femmes

entre 30 à 65 ans, un test HPV, remplace l'examen cytologique et est effectué tous les 5 ans.

Les femmes concernées seront invitées à participer à ce dépistage organisé en Wallonie. Les femmes doivent alors prendre rendez-vous chez leur médecin pour un frottis du col de l'utérus.

A Nivelles, en 2022, 51,3% des femmes entre 25 et 64 ans ont fait une cytologie sur frottis sur une période de 3 années pour le dépistage du cancer du col de l'utérus.

Ce dépistage est recommandé même si vous avez été vaccinée contre les virus HPV. La ménopause n'est pas une raison pour ne plus le pratiquer.

Un vaccin est-il disponible ?

Un vaccin est disponible gratuitement pour les filles et les garçons de 13 à 14 ans, ou en rattrapage jusqu'à 18 ans inclus.

Ensemble faisons de Nivelles une commune en bonne santé. Informez-vous, faites-vous dépister et encouragez vos proches à en faire de même. La prévention est notre meilleur allié contre le cancer du col de l'utérus.

www.ccref.org/particulier/col

► Bernard DE RO,
Bourgmestre en charge de la Santé

Agenda

▼ Culture

► Quel avenir pour nos médias ? 16 juin

19h – Bibliothèque locale
Soirée citoyenne avec Quentin NOIRFALISSE (Revue Médor), rencontre autour des enjeux des médias aujourd'hui, adultes et adolescents dès 16 ans.
info@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

► Qu'est-ce que les apocryphes du nouveau testament? Quels enseignements en tirer?

17 juin
20h - Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville
Conférence-débat de l'Extension de l'ULB avec Baudouin DECHARNEUX, Docteur en philosophie et lettres, Membre de l'Académie royale de Belgique
alain.wilkin@gmail.com - 0495/67 81 31

► Balade du solstice

21 juin
20h – Castia de Bornival – Rue du Centre 32, 1404 Bornival
Promenade en soirée dans les environs de Bornival pour célébrer le début de l'été, adultes dès 16 ans.
info@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

► Chez nous

27 juin
19h30 – Ciné4, rue de Soignies, 4
Ciné-débat, réalisé par Lucas BELVAUX, suivi d'un échange en salle, drink offert, 5€ pour les -26 ans. Pauline, infirmière appréciée de ses nombreux patients, est approchée par les dirigeants d'un parti extrémiste qui lui proposent d'être leur candidate aux prochaines élections.
info@ciné4.be - 067/46 02 46

▼ Loisirs

► Brocante couverte du Sacré-Coeur

14 juin
Dès 8h – Avenue Léon Jeuniaux
Bar, restauration (gaufres, hamburgers maison)
marie@lasalledesprofs.be

► Aclot brocante

14 juin et 12 juillet
Bienvenue à la Grand-Place et dans les rues avoisinantes
info@tourisme-nivelles.be ou à l'OTN, rue de Saintes 48

► 18^{ème} Exposition annuelle

20 et 21 juin
14h-18h (SA) et 10h-15h (DI) – Institut de l'Enfant Jésus, rue de Sotriamont, 1
Une organisation du Petit Atelier pour les Grands Artistes, entrée gratuite

► Journée internationale du Yoga 21 juin

9h-12h - Jardin du Cloître de la Collégiale
Une organisation de l'asbl Au Fil de Soi, pratique de yoga en plein air suivie d'un temps de relaxation au son de la harpe
www.aufildesoi.be - www.aufildesoi.be/jiy2026

► Journées « Fermes ouvertes »

27 et 28 juin
10h-18h - Domaine viticole du Chapitre

► Formation à vélo dans le trafic 4 juillet

14h-17h - Institut du Sacré-cœur, avenue Léon Jeuniaux
Vous savez rouler à vélo mais vous souhaitez connaître les règles et les réflexes à adopter pour circuler en toute confiance ? Dès 14 ans, mineurs accompagnés d'un adulte
nivelles@avello.org - Facebook
« Formation à vélo dans le trafic »

► Auprès de mon arbre

10 juillet
Promenade à la découverte des arbres dans Nivelles, pour tous, enfants et jeunes bienvenus.
0471/29 05 07

▼ Jeunesse

► Unique en son genre

17 juin
15h – Bibliothèque locale
Lecture d'albums jeunesse par des artistes drag, enfants de 6 à 12 ans accompagnés
Inscription obligatoire
067/89.26.30 - info@bibliotheque

▼ Tourisme

► Concerts de carillon de l'été - 5 juillet

En juillet et août, laissez-vous envoûter par les concerts de carillon organisés par l'Office du Tourisme qui résonnent **le dimanche de 16h à 17h** depuis le clocher de la Collégiale Sainte-Gertrude. Au programme : une heure de musique aérienne interprétée par des carillonneurs de renom, venus de toute la Belgique... et d'ailleurs !

Des places assises vous attendent dans le cloître de la Collégiale, où un écran permet de suivre en direct le jeu impressionnant du carillonneur au clavier du carillon.

→ 1^{er} concert le 5 juillet !

Programme complet dans notre prochaine édition.

Concert de carillon du samedi matin

Chaque samedi jusqu'en septembre de 10h à 12h, le carillon vous accompagne lors de vos balades au marché et au centre-ville avec Robert FERRIERE ou Frédéric DUPONT, les carillonneurs nivellois.

📍 www.tourisme-nivelles.be - 067/84 08 64.

► Isabelle MAHY

Administratrice-déléguée de l'OTN

► Charles GOURDIN,

Echevin du Tourisme



► Collectes de sang 16 et 24 juin

Le MA **16 juin** de 17h30 à 19h30 au Collège Ste Gertrude - Réfectoire local G 011, Avenue de la Tour de Guet et le **ME 24 juin** de 16h à 19h à la Résidence Samiette, rue Samiette, 72.

📍 www.donneurdesang.be

► Supplément sports 2026

L'offre n'a jamais été aussi grande !

Nivelles est plus que jamais une ville sportive, dynamique et en mouvement. Que vous soyez passionnés de football, adeptes de yoga, amateurs de natation ou curieux de découvrir de nouvelles disciplines, vous trouverez votre bonheur parmi la multitude de clubs et d'activités sportives proposés dans notre belle ville.

Ce guide pratique met en lumière toute la richesse du tissu sportif nivellois. Il rassemble l'ensemble des clubs de la ville, leurs coordonnées, disciplines et horaires, pour vous aider à faire le plein d'énergie... et pourquoi pas à trouver une nouvelle passion !

Dans un esprit de modernité et d'écologie, vous pourrez le consulter en ligne et le télécharger facilement via un QR code qui vous enverra sur le site internet de la Régie Communale Autonome (RCA) des Sports de Nivelles.



Nous vous invitons à découvrir ce supplément interactif et partir à la rencontre de celles et ceux qui font vivre le sport à Nivelles au quotidien.

🌐 www.sportsnivelles.be

► Axelle VALEMBOS
Échevine des Sports



► À la Dodaine, le sport se vit aussi en mobilité douce

Avec l'arrivée des grands week-ends sportifs de fin de saison, le parc de la Dodaine accueillera un public très nombreux avec le meeting international d'athlétisme, les tournois de tennis, les activités de gymnastique et bien d'autres rendez-vous. La mobilité autour du site pourrait être fortement impactée.

Le mois dernier, nous vous invitons à privilégier les déplacements doux. Avez-vous tenté l'expérience à pied, à vélo ou en trottinette ? Peut-être avez-vous aussi découvert les nouveaux range-vélos installés dans le parc ? Ces aménagements ont été pensés pour encourager une mobilité plus fluide, plus agréable et plus conviviale.



À noter également qu'un des parkings de délestage sera exceptionnellement occupé par un cirque du 15 au 28 juin (rue du Zéphyr), ce qui réduira encore les possibilités de stationnement à proximité.

Pour les visiteurs qui doivent malgré tout se déplacer en voiture, une affiche reprenant les parkings disponibles reste accessible via le QR code mis à disposition.

► Axelle VALEMBOS
Échevine de la Mobilité

► Infinity EAP Meeting - 27 juin

Meeting international d'athlétisme, rendez-vous au Stade du parc de la Dodaine (avenue Jules Mathieu 18) de 10h30 à 19h30. Entrée gratuite pour les Nivellois !

🌐 <https://www.cabw.be>



► Le BW Tennis Trophy M25 enflamme Nivelles !

28 juin au 4 juillet

L'Argayon deviendra le centre du tennis international. Les meilleurs joueurs belges affronteront les futures stars du circuit ATP. Avec le point culminant le SA 4 juillet lors des grandes finales.

Des animations diverses rythmeront le tournoi !

- **LU-VE : Afterworks & Happy Hours** pour profiter d'un verre entre collègues/amis dans une ambiance estivale, autour du bar à champagne et des matchs en soirée.
- **ME après-midi : Kids Day**, une après-midi sportive et ludique dédiée aux enfants.
- **JEU soir : Ladies Night**, une soirée élégante et festive mettant les femmes à l'honneur.

Accès au site et aux animations entièrement gratuit !

🌐 Facebook « BW Tennis Trophy » et Instagram @bw_tennis_trophy

► Axelle VALEMBOS,
Échevine du Sport

État civil

Du 1^{er} au 31 mai 2026

Votre enfant n'est pas né à Nivelles ? Pour paraître dans cette rubrique, contactez l'État civil : etatscivil@nivelles.be ou 067/88 22 32.

▼ NAISSANCES

MOUSSAOUI Meryem

PROYE-FERRETTI Émy

VOLONT Louise

▼ MARIAGES

► COUTY François
& EEMAN Mélina

► HEUGENS Thomas
& STIERMON Wendy

► KALALA MBULI TSHIMPU Loris
& LOGOSSOU Ablavi

► KOUAM DJILO Loïc
& FOPA MAFOMENA Suzy

► PETROVIC Bodan
& DE LEUZE Patricia

► TENEY Denis
& VANGOETHEM Francine

▼ DÉCÈS

DE BELDER-URGER Marie-Paule,
81 ans

DELALIEUX Yves, 71 ans

DERSCHOWITZ-DEMARQUE
Henriette, 92 ans

DETRY Alain, 72 ans

DRZAZGA Léopold, 88 ans

LAMBERT Willy, 89 ans

LEROY Serge, 71 ans

LEROY-LEFEVRE Geneviève, 91 ans

MISSAIR-HERMAN Joséphine,
99 ans

RUELLE Jean-Claude, 79 ans

TINTINGER Jean, 84 ans



PHARMACIES de garde

Vu la réorganisation du rôle des pharmacies de garde à Nivelles au 1^{er} janvier 2024, il n'est plus possible de publier cette rubrique comme auparavant dans le bulletin communal.

Pour connaître la pharmacie de garde, nous vous invitons à consulter www.pharmacie.be/PharmacySearch (sur le net ou via le QR-Code) ou à former le **0903/99 000** (1,50€/minute).

Après 22h : obligation de contacter la Police locale via le 067/88 92 11.



GARDES médicales

NUMÉRO UNIQUE : 1733 pour connaître le médecin de garde le soir (entre 18h et 8h) et le week-end.

Numéros d'urgence

112 APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

En cas d'urgence nécessitant plusieurs intervenants de secours.
www.112.be

101 URGENCE POLICE

Uniquement en cas d'intervention rapide de la Police

Urgences Hôpital de Nivelles 067 88 53 00

1789 Be-Alert

Appel vocal : 0477/77 77 55

1722 - Tempête / inondation

Uniquement en cas d'intervention des pompiers sans aide médicale
www.1722.be

Odeur de gaz (ORES)

0800 87 087

Urgence électricité (ORES)

078 78 78 00

Urgence eau (SWDE)

087 87 87 87

Centre antipoisons

070 245 245

www.centreantipoisons.be

Ecoute Violences conjugales

0800 30 030

Numéros utiles

Zone de Police Nivelles - Genappe

067 88 92 11

Situations non urgentes
[ZP.NivellesGenappe@police.
belgium.eu](mailto:ZP.NivellesGenappe@police.belgium.eu)



Ça n'est ni quand "l'poucha èsst" èvove qu'i faut sondji à sèrer 'l vèra du ran.

► Ce n'est pas quand le cochon s'est échappé qu'il faut penser à fermer le verrou de la porcherie.

► Prendre les précautions nécessaires pour s'éviter des ennuis dans le futur.

► Il faut songer à tout.

PROCHAINE parution

Sous réserve de l'actualité : 08/07/26
Remise des articles : 19/06/26



Editeur responsable:

Bernard DE RO - Bourgmestre
Hôtel de Ville - 2, place Albert 1^{er} - 1400 Nivelles
Secrétariat de rédaction
information@nivelles.be - 067/88 22 84
www.nivelles.be

© images : Ville de Nivelles / Adobe /
Getty Images / I.A. / Libres de droits

